

Note de rentrée 2022-2023

Horaires de l'école

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : **8h30 – 12h00 14h00 – 16h30.**

Ouverture du portail gris : **8h20** et **13h50** (13h30 pour les APC).

Afin de permettre à votre enfant de bien commencer sa journée d'élève et de ne pas perturber la classe nous vous remercions de respecter ces horaires.

En cas de retard exceptionnel, veuillez sonner à l'interphone du portail blanc. Pour la sécurité de vos enfants, veuillez à toujours bien le refermer derrière vous !

Cantine/garderie

Les élèves qui déjeunent à la cantine doivent être inscrits au préalable auprès de la mairie.

Absences

L'école doit être informée au plus vite, le jour même, de l'absence de votre enfant :

- Téléphone pour les classes élémentaires : **02 47 56 73 12**
- Téléphone pour les maternelles (PS/MS/GS) : **02 47 56 78 50**

Vous pouvez également envoyer un mail : ec-saint-antoine-du-rocher@ac-orleans-tours.fr

Toute demande d'absence, pour convenance personnelle, doit faire l'objet d'un courrier à l'Inspectrice de l'Éducation Nationale (**copie à Mme Bienaimé**) :

DSDEN d'Indre-et-Loire
À l'attention de Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
Circonscription de Saint Cyr sur Loire
267, rue Giraudeau
CS 74212
37042 TOURS CEDEX 1

Vacances

Toussaint du 22 octobre au 6 novembre 2022
Noël du 17 décembre au 2 janvier 2023
Hiver du 11 au 26 février
Printemps du 15 avril au 1^{er} mai
Pont de l'Ascension du 17 au 21 mai
Grandes vacances le samedi 8 juillet

*La réunion générale de rentrée aura lieu le **mardi 6 septembre à 17h30** dans la salle de motricité.*

Réunions des classes :

PS : jeudi 8 septembre à 17h00	MS : mardi 6 septembre à 18h00	GS : mardi 13 septembre à 18h00
CP : mardi 6 septembre à 18h00	CE1 : mardi 13 septembre à 17h30	CE2 : mardi 6 septembre à 18h00
CM1/CM2 : mardi 6 septembre à 18h00	ULIS : lundi 12 septembre à 17h00	